



Soutien aux Investissements Agricoles Productifs :

Dispositif 05

- investissements agricoles productifs en
faveur de la protection de la ressource
naturelle eau -**

FEADER 2023/2027

**Année 2026, session de dépôt du 13/04/2026 au
29/06/2026**

Liste des investissements éligibles retenus par l'agence de l'eau Seine Normandie

- Mise à jour du 13/04/2026 -

Thématique	Type de matériel	Détail type de matériel	Eligible AESN	ECOPHYTO 2	AAC / protection des capatges	Commentaire AESN
Lutte contre l'érosion	Matériel améliorant les pratiques culturales	Matériel pour casser la croute de battance sur les cultures en place : houes rotative, herse étrille	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	
Lutte contre l'érosion	Matériel améliorant les pratiques culturales	Effaceurs de trace de roues pour limiter les amorces de formation de ravines	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	NON	
Lutte contre l'érosion	Matériel améliorant les pratiques culturales	Matériel adapté sur planteuse permettant la formation de micro-buttes empêchant le ruissellement de l'eau	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	
Lutte contre l'érosion	Matériel spécifique pour l'implantation et l'entretien de couvert, l'enherbement inter-cultures ou inter-rangs	Matériel de semis d'un couvert végétal (dont cultures intermédiaires) dans une culture en place	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	Uniquement si l'achat est couplé à l'achat d'une herse étrille ou d'une bineuse + plafond à 5 000 €
Lutte contre l'érosion	Matériel spécifique pour l'implantation et l'entretien de couvert, l'enherbement inter-cultures ou inter-rangs	Matériel spécifique de semis d'une culture dans un couvert végétal en place : strip-till	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	100% si strip-till seul / 50% si strip-till combiné à un semoir
Lutte contre l'érosion	Matériel spécifique pour l'implantation et l'entretien de couvert, l'enherbement inter-cultures ou inter-rangs	Matériel spécifique pour l'entretien par voie mécanique des couverts et de l'enherbement inter-rangs : broyeur, girobroyeur, tondeuses.	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	
Lutte contre l'érosion	Matériel spécifique pour l'implantation et l'entretien de couvert, l'enherbement inter-cultures ou inter-rangs	Clôtures mobiles pour destruction des couverts par pâturage	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	Uniquement pour élevages
Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires	Matériel de substitution	Matériel de lutte mécanique contre les adventices : - bineuse, houe rotative, écimeuse, herse étrille ; - désherbineuse, matériel spécifique de binage inter-rang ; - pailleuse et ramasseuses ou dérouleuses pour films organiques biodégradables.	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	
Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires	Matériel de substitution	Systèmes d'aide au guidage hors GPS spécifique au matériel de désherbage mécanique : palpeurs de rangs, système de reprise de marque, capteurs photoélectriques, caméras...	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	Uniquement si l'achat est couplé à l'achat d'un outil de désherbage mécanique qui ne travaille pas en plein.
Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires	Matériel de substitution	Matériel de lutte thermique (échauffement légal) : bineuse à gaz, traitement vapeur	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	
Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires	Matériel de substitution	Matériel de lutte contre les prédateurs ou permettant une lutte biologique : filet tissé anti-insectes, filet insectes proof et matériel associé	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	
Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires	Matériel de substitution	Matériel d'éclaircissage mécanique (matériel de broyage spécifique et adapté, retrait de résidus...) pour éviter les contaminations par les prédateurs	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	
Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires	Matériel de substitution	Broyeuse de fanes des pommes de terre (afin d'éviter le défanage chimique)	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	
Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires	Matériel de substitution	Epampreuse mécanique	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	
Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires	Matériel de substitution	Matériel pour détruire les CIPAN par les rouleaux destructeurs spécifiques : rollkrop, rolo-foca...	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	
Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires	Matériel innovant	Matériel innovant pour la réduction d'utilisation de phytosanitaires : robots de désherbage mécanique et de précision par reconnaissance différenciée.	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	NON	Uniquement pour des agriculteurs appartenant à des groupes engagés dans une démarche agroécologique (groupe 30000, GIEE...) et comportant un objectif de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Non prioritaire en cas de tension budgétaire.

Développement des surfaces en herbe et des surfaces de cultures à bas niveaux d'intrants	Gestion des surfaces en herbe	Installation de séchage de l'herbe en grange dont déshumidificateur de séchage en grange et équipements annexes	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	
Développement des surfaces en herbe et des surfaces de cultures à bas niveaux d'intrants	Matériel de récolte, de séchage, d'entretien et de gestion des surfaces en herbe	Fauceuse, andaineuse, faneuse, enrubanneuse, éboueuse, pince à balles enrubannées, faucheuse-conditionneuse (= autochargeuses), broyeuse (pour le dessous des clôtures), épaveuse, herse de pâture	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	
Développement des surfaces en herbe et des surfaces de cultures à bas niveaux d'intrants	Matériel de récolte, de séchage, d'entretien et de gestion des surfaces en herbe	Equipement pour herbage permanent (clôtures, eau, chemin)	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	
Développement des surfaces en herbe et des surfaces de cultures à bas niveaux d'intrants	Matériel de récolte, de séchage, d'entretien et de gestion des surfaces en herbe	Presse à balles (rondes ou carrées)	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI	OUI	Uniquement presse à balle enrubannée et pour les éleveurs
Développement des surfaces en herbe et des surfaces de cultures à bas niveaux d'intrants	Matériels spécifiques aux cultures à bas niveaux d'intrants	Implantation de cultures biomasse (type miscanthus)	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	
Développement des surfaces en herbe et des surfaces de cultures à bas niveaux d'intrants	Matériels spécifiques aux cultures à bas niveaux d'intrants	Matériel de gestion ou de récolte spécifique d'une culture structurellement à bas niveaux d'intrants (chanvre, luzerne, miscanthus...)	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	En fonction de la culture envisagée et de son impact sur l'eau Matériel spécifique à la culture BNI = ne pouvant être utilisé pour les autres cultures non BNI
Réduction des pollutions par les fertilisants	Equipement visant à une meilleure répartition des apports	Pesée embarquée des engrais organiques	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	Uniquement pour élevages
Réduction des pollutions par les fertilisants	Equipement visant à une meilleure répartition des apports	Pesée sur fourches, pompe doseuse	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	Uniquement pour élevages
Réduction des pollutions par les fertilisants	Matériels spécifiques	Matériel de compostage des effluents et sous-produits	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	
Gestion des effluents d'élevage	Investissement pour le stockage des effluents d'élevage (liés aux conditions d'application de la Directive Nitrates)	Ouvrages de stockage du fumier, du lisier et des autres effluents liquides (garantie décennale exigée)	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	Nouvelles Zone vulnérable (voir annexe 3 du guide PDRR) + Hors Zone vulnérable
Gestion des effluents d'élevage	Investissement pour le stockage des effluents d'élevage (liés aux conditions d'application de la Directive Nitrates)	Réseaux et matériels fixes permettant le transfert des liquides vers les fosses ou d'une fosse vers l'autre	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	Nouvelles Zone vulnérable (voir annexe 3 du guide PDRR) + Hors Zone vulnérable
Gestion des effluents d'élevage	Investissement pour le stockage des effluents d'élevage (liés aux conditions d'application de la Directive Nitrates)	Investissements et équipements destinés à éviter l'écoulement des eaux pluviales vers les ouvrages de stockage et la dilution des effluents (couverture des aires d'exercice, des fumières ou des ouvrages de stockage, gouttières et descentes d'eaux pluviales sur les couvertures existantes lorsqu'elles suppriment le mélange d'eaux pluviales avec des effluents d'élevage)	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	Nouvelles Zone vulnérable (voir annexe 3 du guide PDRR) + Hors Zone vulnérable
Gestion des effluents d'élevage	Investissement pour le stockage des effluents d'élevage (liés aux conditions d'application de la Directive Nitrates)	Investissements visant à l'étanchéité des réseaux de collecte, des ouvrages de stockage des effluents et des silos	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	Nouvelles Zone vulnérable (voir annexe 3 du guide PDRR) + Hors Zone vulnérable
Gestion des effluents d'élevage	Investissement pour le stockage des effluents d'élevage (liés aux conditions d'application de la Directive Nitrates)	Matériels d'homogénéisation du lisier par brassage ou broyage, sauf dispositifs d'oxygénation	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	OUI	Nouvelles Zone vulnérable (voir annexe 3 du guide PDRR) + Hors Zone vulnérable